

24 MARS 2019  
BOIS DE BOULOGNE  
10KM DU COEUR / 5KM / MARCHÉ

10<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
ça se fête...  
avec cœur !



# LES FOULÉES DE L'ASSURANCE

ENSEMBLE, BOUGEONS POUR LE CŒUR

RÈGLEMENT CHALLENGE NUMÉRIQUE FDA 2019

UN ÉVÉNEMENT SPORTIF AU PROFIT DE LA PRÉVENTION DES MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Un événement au profit de





# LES FOULÉES DE L'ASSURANCE

ENSEMBLE, BOUGEONS POUR LE CŒUR

24 MARS 2019  
BOIS DE BOULOGNE  
10KM DU CŒUR / 5KM / MARCHÉ

## ARTICLE 1 : LE CHALLENGE FDA 2019

Du mardi 1<sup>er</sup> janvier au jeudi 21 mars 2019 aura lieu le Challenge numérique FDA 2019 dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition des Foulées de l'Assurance, une course interprofessionnelle et intergénérationnelle, ouverte aux professions du secteur de l'assurance.

Chaque participant devra télécharger l'application FDA 2019 sur PlayStore pour Android et AppStore pour iOS.

Les points des membres de chaque équipe sont additionnés en temps réels et permettent ainsi d'établir un classement.

## ARTICLE 2 : LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'ensemble des collaborateurs des entreprises partenaires ou participantes à la 10<sup>ème</sup> édition des Foulées de l'Assurance peuvent participer au Challenge numérique FDA 2019.

Le nombre de participants au Challenge est limité à 5 000 participants.

Les personnes inscrites en individuel ne peuvent pas participer au Challenge numérique FDA 2019.

## ARTICLE 3 : LES FRAIS D'INSCRIPTION

Toutes les personnes inscrites via leur entreprise à l'événement des Foulées de l'Assurance auront un accès direct et gratuit à l'application et au Challenge FDA 2019. Chaque entreprise pourra également donner un accès gratuit au Challenge à d'autres collaborateurs non-inscrits à l'événement.

Fermeture des inscriptions en ligne le 20 mars à 23h59.

Les inscriptions se font en ligne sur le site du Challenge FDA 2019 grâce au code challenge communiqué au référent de l'entreprise.

## ARTICLE 4 : LES ÉQUIPES

Chaque entreprise inscrite à la 10<sup>ème</sup> édition des Foulées de l'Assurance peut inscrire autant d'équipes qu'elle le souhaite. Cependant, chaque équipe doit comporter au minimum 3 collaborateurs de la même entreprise et au maximum 10 collaborateurs de la même entreprise.

Afin que l'entreprise des équipes soit facilement identifiée, chaque équipe devra comporter un nom sur le modèle suivant : « Nom de l'entreprise – Nom de l'équipe ». Chaque photo d'équipe devra également comporter le logo de l'entreprise de l'équipe.

## ARTICLE 5 : SYNCHRONISATION DES APPLICATIONS TIERCES

L'application mobile possède son propre tracker FDA 2019. Cependant, chaque participant peut décider d'utiliser une application tierce pour effectuer ses activités physiques. Les trackers qui peuvent être utilisés sont : Health (Santé) ou Google Fit, Strava, Runkeeper, MapMyRun, Endomondo, Runtastic, Garmin.

## ARTICLE 6 : CALCUL DES POINTS DE LA MARCHÉ

Les points de la marche sont comptabilisés selon le nombre de pas sur la base 100 pas = 0,6 points.

## ARTICLE 7 : CALCUL DES POINTS DE COURSE À PIEDS

Les points des courses à pieds sont comptabilisés selon une formule de calcul prenant en compte la distance, la vitesse ainsi que le dénivelé et les boosts.

Seules les courses au-dessus de 5 km/h et de plus de 1 km de distance seront prises en compte.

Points de la course = Points de distance + Points de vitesse.

Les points de distance sont calculés sur la base de 5 points pour 1 km parcouru. Les distances sont tronquées au dixième et non arrondies.



# LES FOULÉES DE L'ASSURANCE

ENSEMBLE, BOUGEONS POUR LE CŒUR

24 MARS 2019  
BOIS DE BOULOGNE  
10KM DU CŒUR / 5KM / MARCHÉ

Les points de vitesse sont calculés par la multiplication de 3% des points de distance et de la vitesse moyenne en km/h. La vitesse moyenne est tronquée au dixième et non arrondie.

Les points de course sont arrondis à l'entier supérieur.

Un bonus est accordé par tranche de 100 mètres de dénivelé positif. L'algorithme de mesure du dénivelé de l'application FDA 2019, recalcule le dénivelé pour éviter les problèmes liés aux vieux GPS. Les montées inférieures à 10 mètres ne sont pas prises en compte.

## ARTICLE 8 : CALCUL DES POINTS DE VÉLO

Les points pour le vélo sont comptabilisés selon une formule de calcul prenant en compte la distance, la vitesse ainsi que le dénivelé et les boosts. Seuls les trajets au-dessus de 5 km/h et de plus de 1 km de distance seront pris en compte.

Points de la course = Points de distance + Points de vitesse.

Les points de distance sont calculés sur la base de 3 points pour 1 km parcouru. Les distances sont tronquées au dixième et non arrondies.

Les points de vitesse sont calculés par la multiplication de 1,5% des points de distance et de la vitesse moyenne en km/h. La vitesse moyenne est tronquée au dixième et non arrondie.

Les points de course sont arrondis à l'entier supérieur.

Un bonus est accordé par tranche de 100 mètres de dénivelé positif. L'algorithme de mesure du dénivelé de l'application FDA 2019, recalcule le dénivelé pour éviter les problèmes liés aux vieux GPS. Les montées inférieures à 10 mètres ne sont pas prises en compte.

## ARTICLE 9 : LES BOOSTS

Chaque jour, un boost est offert à chaque participant. Ce boost doit être activé sur un membre de son équipe. Il permet d'augmenter le nombre de points de 10% pendant 24 heures. Un participant peut être boosté jusqu'à trois fois par jour.

## ARTICLE 10 : LES MISSIONS

Différentes missions seront proposées à l'ensemble des participants. Celles-ci offrent un challenge supplémentaire et un objectif à atteindre. Des points supplémentaires seront attribués aux participants réussissant ces missions.

## ARTICLE 11 : LES QUIZ

Différents quiz seront proposés à l'ensemble des participants. Ils permettent de tester la culture générale de chacun et permettent de récolter des points supplémentaires. Ils portent sur différents sujets (sport, santé, bien-être) et une seule bonne réponse est à trouver.

## ARTICLE 13 : LES RÉSULTATS

Les résultats en temps réel sont consultables sur l'application FDA 2019 et sur le site [www.lesfouleesdelassurance.com/challenge-numérique](http://www.lesfouleesdelassurance.com/challenge-numérique)

## ARTICLE 13 : LES CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Les participants suivants seront récompensés par l'attribution d'une récompense :

- L'équipe gagnante du mois de Janvier 2019 ;
- L'équipe gagnante du mois de Février 2019 ;
- L'équipe gagnante du mois de Mars 2019 ;
- L'équipe gagnante sur les trois mois.



# LES FOULÉES DE L'ASSURANCE

ENSEMBLE. BOUGEONS POUR LE CŒUR

24 MARS 2019  
BOIS DE BOULOGNE  
10KM DU CŒUR / 5KM / MARCHÉ

## ARTICLE 14 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, les inscrits disposent d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles les concernant. Ce droit peut être mis en œuvre auprès de l'organisateur.

## ARTICLE 15 : DROIT À L'IMAGE

Les participants autorisent expressément les organisateurs des Foulées de l'Assurance, ainsi que leurs ayants droits tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Challenge FDA 2019 sur tous les supports (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## ARTICLE 16 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE LA CHARTE

La participation au Challenge FDA 2019 entraîne de facto l'acceptation sans réserve du présent règlement et de la charte du challenge publiés par l'organisation.

